

---

**ATTENDUS DU COLLOQUE**

**DES 28 ET 29 JUIN 2019**

---

**LA SOCIÉTÉ CIVILE VOSGIENNE APRES LA « DER DES DERS » (1918-1938)**

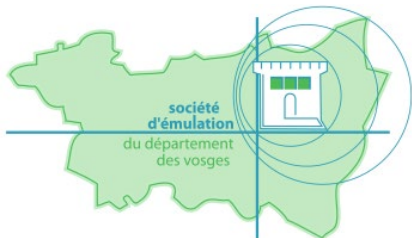
Résumé : La Société d'émulation du département des Vosges se propose de commémorer le centenaire du traité de Versailles, en juin 2019, en portant les regards, non plus sur la « Der des Ders », mais sur ses effets dans un contexte de paix restaurée et dans une région longtemps préoccupée par la défense de la « ligne bleue des Vosges ».

Guerre de nationalisme pour les uns, de revanche pour les autres, le conflit qui éclate en Europe dans le courant de l'été 1914, attendu sinon désiré par la plupart des dirigeants politiques, ne devait durer que quelques mois. La réalité fut autre ! Durant quatre longues années, cette guerre rapidement devenue mondiale - la première du genre - sévit plus intensément qu'ailleurs sur le sol français, en particulier entre Vosges et mer du Nord où elle s'enlise dans une guerre de position, autrement dit une guerre d'usure éprouvante et meurtrière pour les troupes, cantonnées de part et d'autre des tranchées, autant que pour les civils vivant à proximité du front ou soumis aux aléas d'une guerre totale absorbant l'ensemble des ressources humaines et financières.



Figure 1- En-tête d'une presse pacifique vosgienne d'après-guerre

L'armistice signé le 11 novembre 1918 mettait un terme à cette période tragique de l'Histoire et le traité de Versailles signé le 28 juin 1919 ramenait définitivement la paix sur le sol français. À l'occasion de son centième anniversaire, dès 2014, parfois même avant, avec ce souci légitime de réactiver la mémoire collective débarrassée, autant que faire se peut, de la pression patriotique et militaire, la première guerre mondiale, avec son lot de souffrances et d'horreurs, a été amplement commémorée par des manifestations culturelles et scientifiques. Sans entrer dans le détail des grandes célébrations auxquelles il convient d'associer le lent et fastidieux travail de rassemblement et de classement des archives privées initié par les Archives nationales en partenariat avec la Mission du Centenaire, on rappellera ici, quelques entreprises vosgiennes organisées



## Société d'émulation du département des Vosges

Fondée en 1825, puis reconnue d'utilité publique en 1829

Maison du Bailli, 5, place des Vosges, Épinal

Boite Postale 38 - 88001 ÉPINAL Cedex

[emulation88.blogspot.fr](http://emulation88.blogspot.fr)

fb : L'Émulation des Vosges

sous l'égide de la Société philomatique, des Archives et du département des Vosges, en particulier les deux colloques dont les actes ont été publiés, *La Grande Guerre dans les Vosges : sources et état des lieux*, en septembre 2008, et *Guerre des Vosges, guerres de montagne*, en mai 2015 dans lesquels l'histoire bataille côtoyant l'histoire sociale sont analysés le sort des soldats et celui des civils de l'arrière. On ajoutera à ces travaux les nombreux ouvrages parus chez Édhisto, dont, en 2015, la thèse d'Anne Peroz, *Vivre à l'arrière du Front. Vosges 1914-1918*.

Le colloque, qui se déroulera à la date anniversaire du traité, les 28 et 29 juin 2019, posera la question de l'évolution, ou non, des Vosgiens dans les comportements religieux, politiques et sociaux, dans la gestion de leur économie, dans l'organisation des paysages urbains, ruraux, forestiers ... Outre ces problématiques de rupture ou de continuité entre l'avant et l'après Première Guerre mondiale, cette rencontre permettra de s'interroger sur le retour à la vie civile des poilus et le rôle des associations d'Anciens combattants pour réintégrer une société en paix, mais aussi sur des préoccupations sanitaires, sur des questions scolaires et pédagogiques, sur la presse et sa reconstitution, sur la restauration du tissu associatif, sur la guerre comme source d'inspiration artistique et sur tous autres aspects sociétaux, des « Années folles » au Front populaire.

**Comité scientifique (à compléter) :** Philippe **ALEXANDRE** (Université de Lorraine, membre de la Société d'émulation du département des Vosges), Jean-Noël **GRANDHOMME** (Université de Lorraine) ; Laurent **JALABERT** (Université de Lorraine), Charles **KRAEMER** (Université de Lorraine, président de la Société d'émulation du département des Vosges), Pierre **LABRUDE** (Académie de Stanislas), Alexandre **LAUMOND** (professeur agrégé d'Histoire, vice-président de la Société d'émulation du département des Vosges).

### Quelques conseils

Le titre et le résumé d'une vingtaine de lignes de votre proposition de communication doivent être retournés, au plus tard le 15 mars 2019, par courrier postal à :

Charles KRAEMER  
Société d'émulation du département des Vosges  
27, rue de la Gare  
88380 - ARCHES

Ou par courriel à :

[societe.emulation.vosges@gmail.com](mailto:societe.emulation.vosges@gmail.com)

Le texte de votre communication devra compter entre 25000 et 35000 signes espaces compris et un maximum de dix illustrations. Pour une publication rapide des actes, il devra être transmis au comité scientifique deux semaines avant la tenue du colloque, c'est-à-dire le 15 juin 2019, au plus tard.